

MEMOIRE TECHNIQUE

Diagnostic architectural, technique, énergétique et des usages

COUR D'APPEL DE CHAMBERY PALAIS DE JUSTICE DE CHAMBERY (73)



TRIBUNAL JUDICIAIRE D'ANNECY (74) BATIMENT NOVARINA ET PARMELAN



SOCIETE

XX

DATE

00/00 /2025

SOMMAIRE

1.1	MOYENS HUMAINS ET MATERIELS (20 POINTS).....	3
1.2	METHODOLOGIE (15 POINTS) POUR PJ CHAMBERY ET TJ ANNECY NOVARINA	3
1.3	METHODOLOGIE (20 POINTS) POUR ANNECY PARMELAN	3
1.4	JUSTIFICATION DES TEMPS PASSES (10 POINTS).....	3
1.5	MODELE DE DIAGNOSTIC ENERGETIQUE (15 POINTS) POUR PJ CHAMBERY ET TJ ANNECY NOVARINA.....	4
1.6	MODELE DE DIAGNOSTIC ENERGETIQUE (20 POINTS) POUR ANNECY PARMELAN.....	4
1.7	MODELE DE DIAGNOSTIC PATRIMONIAL (10 POINTS) POUR PJ CHAMBERY ET TJ ANNECY NOVARINA.....	4
1.8	CONSIDERATIONS ENVIRONNEMENTALES (0 POINTS)	4

Mémoire technique et méthodologique, documents explicatifs

Conformément au règlement de consultation, le présent mémoire constitue la justification de l'offre au regard du critère suivant : VALEUR TECHNIQUE (pondérée à 70 %)

Le présent mémoire constitue la proposition technique du candidat. Il doit impérativement être joint à l'offre, sous peine de rejet de l'offre.

Il doit obligatoirement être renseigné en respectant scrupuleusement les cadres de réponse :
Format A4 : police, taille 10 minimum

Nombre de pages libre, document synthétique, explications personnalisées qui portent sur le projet uniquement.

Seuls les critères définis par le maitre d'ouvrage seront pris en compte et analysés.

Ne sont pas comptabilisés au titre de la limitation du mémoire technique

- ... Les CV
- ... Les 3 références demandés dans la candidature
- ... Les fiches techniques des outils de mesure utilisés
- ... Un modèle de diagnostic énergétique pour un bâtiment public de même nature
- ... La note sur les considérations environnementales

1.1 MOYENS HUMAINS ET MATERIELS (20 POINTS)

Présentation du personnel envisagé pour la réalisation des prestations

Organigramme de l'équipe proposée par le titulaire dédiée pour chacune des phases, des rôles et des missions des différents cotraitants.

Désignation nominative du pilote de la mission, de l'interlocuteur direct du titulaire (pendant toute la durée de l'étude),

Désignation du suppléant. Quelles sont les mesures prévues et les dispositions prises pour assurer la suite de la mission en cas de défaillance du titulaire (ou des intervenants).

Les CV* faisant ressortir les qualifications professionnelles, diplômes, certifications **et 3 références maximum** pour des projets et prestations équivalentes...

Si interlocuteurs différents pour chacun des sites alors préciser.

Si appel à des compétences hors de celles demandées dans le règlement de consultation, elles seront explicitées.

Présentation des moyens matériels et logiciels

Ils présenteront la liste des matériels de mesure (mesures temporaires, capteurs installés à demeure) pour la collecte des données.

1.2 METHODOLOGIE (15 POINTS) POUR PJ CHAMBERY ET TJ ANNECY NOVARINA

1.3 METHODOLOGIE (20 POINTS) POUR ANNECY PARMELAN

Le candidat explicitera sa démarche, son organisation et la méthode adoptée pour l'exécution de la mission ainsi que sa perception des objectifs à atteindre pour répondre au cahier des charges.

La méthodologie permettra d'apprécier la valeur des propositions et comportera au minimum :

- ... Analyse des caractéristiques du bâtiment dans son environnement et la stratégie d'échantillonnage de mesures ainsi que leur mise en place au regard des contraintes d'exploitation du site, les observations des usages, les hypothèses prises et solutions techniques envisagées pour la réalisation des prestations,
- ... Description des méthodes de mesures, de calcul et de simulation,
- ... Points d'attention relatifs à la gestion opérationnelle du fait de l'occupation des locaux (site sensible occupé, incidence sur les occupants)

Si méthodologie différente pour chacun des sites alors préciser.

1.4 JUSTIFICATION DES TEMPS PASSES (10 POINTS)

La note portera sur la justification du forfait de rémunération au regard de l'étendue de la mission, son degré de complexité, l'importance des travaux et leur planification.

Les temps passés par le mandataire et par ses cotraitants seront répertoriés dans un tableau "temps passé" selon les catégories d'intervenants et selon chaque phase du projet.

Le prestataire détaillera

- ... Le nombre minimum de réunions que le prestataire compte tenir pour chaque phase avec les interlocuteurs désignés, précision si réunions sur site (ou visio)
- ... Le nombre de visites prévues pour chaque intervenant.

1.5 MODELE DE DIAGNOSTIC ENERGETIQUE (15 POINTS) POUR PJ CHAMBERY ET TJ ANNECY NOVARINA

1.6 MODELE DE DIAGNOSTIC ENERGETIQUE (20 POINTS) POUR ANNECY PARMELAN

Le candidat peut expliquer succinctement son diagnostic.

Le candidat fournira un exemple de diagnostic énergétique réalisé pour un bâtiment public (similaire) de bureaux, administration, rendu anonyme avec notamment les recommandations d'amélioration énergétique, comprenant également les fiches actions, les bouquets de scénarii, tableaux récapitulatifs ou tout document qu'il semble pertinent de présenter*.

*Nota : * Ces modèles ne sont pas comptabilisés au titre de la limitation du mémoire technique*

1.7 MODELE DE DIAGNOSTIC PATRIMONIAL (10 POINTS) POUR PJ CHAMBERY ET TJ ANNECY NOVARINA

Le candidat peut expliquer succinctement son diagnostic.

Le candidat fournira un exemple de diagnostic patrimonial - pour un bâtiment public similaire et significatif rendu anonyme pour le palais de justice de Chambéry et pour - pour un bâtiment public similaire et significatif rendu anonyme pour le palais de justice d'Annecy Novarina

⇒ Non demandé pour Annecy Parmelan

*Nota : * Ces modèles ne sont pas comptabilisés au titre de la limitation du mémoire technique. Pas de diagnostic patrimonial pour Annecy Parmelan.*

1.8 CONSIDERATIONS ENVIRONNEMENTALES (0 POINTS)
